Ville de Genève
Conseil municipal

P-74

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 12 mai 2003 sur la pétition P-74 intitulée: «Des locaux au Clos Voltaire pour les habitants du quartier Délices-Voltaires».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition N° 74 au Conseil administratif en lui recommandant de prendre en compte les souhaits des habitants, de les associer à l'étude de l'aménagement du bâtiment et du périmètre du Clos Voltaire et, en attendant, de procéder au nettoyage des lieux.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La proposition PR-545 du 28 février 2007, acceptée par le Conseil municipal le 20 mars 2008, répond à la pétition P-74.

L'inauguration de la rénovation de ce bâtiment a eu lieu le 22 novembre 2010.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général: *Jacques Moret*

Le conseiller administratif: *Rémy Pagani*

Le 31 août 2011.